



APPEL À CANDIDATURES POUR LE CONCOURS NATIONAL DU « MEILLEUR ENTREPRENEUR VERT » A L'OCCASION DE LA 2^{ème} ÉDITION DE LA SEMAINE DES EMPLOIS VERTS (SEV)

I- Contexte et justification

Dans un contexte marqué par des défis climatiques croissants, la transition vers une économie verte, inclusive et résiliente s'est imposée comme un défi stratégique pour le Gouvernement de la République du Cameroun. A ce défi stratégique est associé un autre, celui de la nécessité d'explorer des nouvelles niches de développement capables de concilier croissance économique, amélioration du bien-être humain et équité sociale, ainsi que réduction des risques environnementaux et pénurie des ressources. Cette démarche qui s'arrime à la SND30 a amené le gouvernement à travers le MINEFOP à mettre en place le Programme de Promotion des Emplois Verts au Cameroun (PPEVC), dont l'objectif est de créer et/ou verdir 120 000 emplois décents d'ici 2030 tout en contribuant à la préservation de l'environnement et à la transformation structurelle de l'économie.

Dans une démarche de promotion et de vulgarisation des activités dudit programme, il est organisé la **Semaine des Emplois Verts (SEV)**. Et à l'occasion de la 2^{ème} édition, qui se tiendra du **16 au 20 octobre 2026** à l'esplanade du Majestic de Yaoundé (Université de Yaoundé 1), il est lancé le concours national du « **Meilleur Entrepreneur Vert** ».

Placée sous le thème : « **Entrepreneuriat vert et transition écologique : quelles opportunités d'emplois durables pour les jeunes ?** », cette compétition a pour objectif d'identifier, de valoriser et d'accompagner les initiatives entrepreneuriales à fort impact écologique, social et local portées par les jeunes, avec un accent sur les femmes et les personnes vivant avec un handicap.

II- Objet de l'appel à candidatures

Le présent appel à candidatures vise la sélection des meilleurs projets verts sur l'ensemble du territoire national, portés par les jeunes dans l'économie verte, ayant un impact environnemental significatif dans sa localité, ainsi qu'un fort potentiel de création d'emplois.

III- Domaines d'activité éligibles

- 1- Les projets et leurs applications pratiques doivent impérativement s'inscrire dans l'un des domaines suivants relevant de l'économie verte :
 - **Énergies renouvelables et efficacité énergétique** : Solaire, biomasse, petite hydroélectricité, efficacité énergétique ;
 - **Gestion des déchets et économie circulaire** : Collecte, recyclage, valorisation des déchets plastiques/organiques, transformation en biofertilisants ou biopesticides ;

- **Agriculture durable et agroforesterie** : Pratiques agro écologiques, préservation des sols, chaînes de valeur agricoles durables ;
- **Construction durable : et matériaux locaux** : Utilisation de matériaux durables, briques en terre stabilisée, isolation écologique ;
- **Protection de l'environnement et biodiversité** : Écotourisme, reboisement, préservation des écosystèmes.

IV- Critères d'Éligibilité

Peut faire acte de candidature, tout jeune camerounais des deux sexes remplissant les conditions ci-après :

- Être âgé(e) de **18 à 35 ans** révolus à la date de clôture de l'appel ;
- Être un **porteur de projet** (étudiant, diplômé ou jeune actif) dans les domaines cités dans le point III ci-dessus ;
- Être promoteur d'une **TPE/PME, d'une start-up, d'une coopérative ou d'un Groupement d'Intérêt Économique (GIE)** formellement enregistré ou en cours de formalisation ;
- Présenter un projet à fort potentiel de création d'emplois directs, décents et pérennes ;
- Présenter un projet à fort degré d'innovation technique, sociale et capacité à être dupliqué dans d'autres Régions du Cameroun.

N.B : La participation des femmes entrepreneures est fortement encouragée. En outre, les candidatures en provenance des zones rurales ou périurbaines sont vivement sollicitées afin de valoriser les dynamiques économiques locales et la décentralisation.

V- Critères de notation et d'évaluation

Les dossiers seront évalués par un jury multidisciplinaire d'experts selon le barème ci-dessous (sur 100 points) :

- **Caractère innovant et pertinence de la solution proposée (20 pts)** : Originalité du projet et adaptation aux réalités locales ;
- **Viabilité économique et potentiel de marché (20 pts)** : Clarté du modèle économique, réalisabilité et viabilité financière ;
- **Impact environnemental et durabilité (20 pts)** : Contribution effective à la réduction de l'empreinte carbone et à la transition écologique ;
- **Création d'emplois et impact social (15 pts)** : Potentiel de création d'emplois verts pour les jeunes et retombées pour la communauté ;
- **Inclusion du genre et ancrage territorial (15 pts)** : Implication des femmes et valorisation des opportunités issues de la décentralisation locale ;
- **Profil et motivation du porteur de projet / de l'équipe (10 pts)** : Capacité d'exécution, cohérence de la démarche et compétences clés.

VI- Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature comprend les pièces suivantes :

- une fiche de candidature dûment remplie et signée à télécharger sur la plateforme www.emploijeune.cm ou à retirer également auprès des Délégations Régionales et Départementales du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ;
- une photocopie de la Carte Nationale d'Identité (CNI) ou du récépissé de la CNI en cours de validité du porteur de projet ;
- Un document de présentation du projet (résumé exécutif en anglais ou en français de maximum 5 pages) détaillant le problème résolu, la solution technique, le marché cible, les besoins financiers, l'impact écologique, le potentiel d'emploi et l'impact de développement sur le plan local ;
- tout visuel, brevet, prototype ou lien vidéo facilitant la compréhension de l'innovation (facultatif mais fortement recommandé).

VII- Modalités et date limite de dépôt des dossiers de candidature

Les dossiers de candidature devront être déposés au plus tard le vendredi 09 octobre 2026 en version physique, sous pli fermé, au plus tard à 15 heures 30 minutes, au service du courrier du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle sis à Nlongkak ou dans les délégations Régionales ou Départementales du MINEFOP.

VIII- Calendrier du Concours

- **Lancement de l'appel à candidatures** : 17 septembre 2026
- **Date limite de réception des dossiers** : 09 octobre 2026
- **Évaluation des dossiers et présélection** : 10-12 octobre 2026
- **Pitch devant le Jury (Présentiel / Visioconférence)** : 13-15 octobre 2026
- **Remise officielle des Prix** : Lors de la cérémonie de clôture de la Semaine des Emplois Verts, le 20 octobre 2026 à Yaoundé.
- Pour tout renseignement complémentaire, les candidats pourront prendre attache avec la Coordination du Programme de Promotion des Emplois Verts logée à la Division de la Promotion de l'Emploi du MINEFOP sise Rue Ceper à Yaoundé. Ils pourront aussi appeler aux numéros ci-après : 699 334 653/670 294 862/ 699 669 781

**LE MINISTRE DE L'EMPLOI ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE a.i**



Mounouna Foutso